

# Compte rendu de séance du 13 avril 2016

Convocation du 1<sup>er</sup> avril 2016

L'an deux mil seize, le 13 avril, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

**Présents :** BAUDOUIN D. BUISSON A. DROUARD V. GRAVIER M. GRIJOLOT L. GUILLOTEAU D. MAGNERON J. MORIN-POUGNARD J. PAGENEAU M.C. PROUST A.M. ROMANTEAU L. SIMONNET D.

**Absents :** SIONNET C. TANGUY JN (a donné pouvoir à J.MORIN POUGNARD)

Monsieur Didier GUILLOTEAU a été élu secrétaire

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2015 Commune et Régie photovoltaïque
2. Délibération affectation des résultats 2015
3. Vote du budget 2016 pour la commune, la régie photovoltaïque et le camping de Terre-Neuve
4. Questions diverses

## **1 - VOTE DES COMPTES DE GESTION et COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

### **Commune et régie photovoltaïque**

Sous la présidence de Mr Vincent DROUARD, conseiller municipal, le conseil examine les comptes de gestion de la trésorerie et les comptes administratifs 2015. Le conseil, par vote à bulletin secret, approuve à la majorité les comptes de gestion et comptes administratifs 2015.

Résultat du vote (12 votants + un pouvoir) :

- Pour la commune : 13 voix pour
- Pour la régie photovoltaïque : 11 voix pour et 2 contre
  - Résultat budget principal : + 383 817.64 € en fonctionnement et – 262 099.97 € en investissement
  - Résultat régie photovoltaïque : + 1 030.96 € en fonctionnement et + 16 885.99 € en investissement

## **2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR LA COMMUNE**

**Préfecture des DS 22 avril 2016**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Investissement : moins 262 099.97 €
- Fonctionnement : 383 817.64 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit, par vote à bulletin secret :

- Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (compte 1068) : 262 099.97 €
- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté : 121 717.67 €

Résultat du vote (12 votants + un pouvoir) : 13 voix pour.

## **2 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 POUR LA REGIE PHOTOVOLTAÏQUE**

**Préfecture des DS 22 avril 2016**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Investissement : 16 885.99 €

- Fonctionnement : 1 030.96 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit, par vote à bulletin secret :

- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté : 1 030.96 €

- Affectation à l'excédent d'investissement reporté : 16 885.99 €

Résultat du vote (12 votants + un pouvoir) : 11 voix pour et 2 contre.

## **3 - VOTE DU BUDGET 2016 COMMUNE**

Équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 921 987.67 € et en dépenses et recettes d'investissement à 798 879.34 €. Principaux projets d'investissement :

- Travaux bâtiments communaux : 40 000 €
- Matériel : 20 000 €
- Voirie PAVE : 50 561.67 €
- Eclairage public : 8 000 €
- PVR : 4 400 €
- Atelier municipal : 50 000 €
- Propriété 3 rue de la Gare : 154 100 €
- Création aire de jeux : 18 000 €

Budget adopté à l'unanimité.

## **3 - VOTE DU BUDGET 2016 REGIE PHOTOVOLTAÏQUE**

Équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 4 030.96 €.

Investissement : dépenses 13 520 € - recettes 21 967.99 €

Détail des dépenses d'investissement

- remboursement capital des emprunts : 3 520 €
- remboursement avance versée par la commune : 10 000 €

Budget adopté à l'unanimité.

## **3 - VOTE DU BUDGET 2016 CAMPING**

Équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à 63 350 € et en dépenses et recettes d'investissement à 31 500 €. Détail des dépenses d'investissement :

- achat de mobilier : 2 000 €
- travaux bâtiments : 3 000 €
- remboursement capital des emprunts : 20 500 €
- travaux en régie : 6 000 €

Budget adopté à l'unanimité.

**Le Président**

**Les membres du conseil municipal**